

REGLES D'UTILISATION DES PARCOURS FORESTIERS DE KLETTERWALD BIBERACH

Les parcours forestiers et accrobranche sont des aventures 100% nature qui permet, que ce soit aux adultes et aux enfants de découvrir de nouvelles sensations. Les parcours contiennent différents éléments en escalade simple, à proximité du sol pour les enfants, jusqu'à des parcours extrêmes à 15 mètres de hauteurs. L'adrénaline est au rendez-vous !!

Les crochets de sécurité sont de très hautes qualités, et il est très important de bien maîtriser le matériel d'accrobranche. Pour éviter de graves blessures ou des dommages matériels nous vous prions de bien rester concentrer, de prendre la responsabilité de soi et de bien vouloir respecter les règles de sécurité ainsi que du mode d'emploi inscrits sur les panneaux. Expliquez-les à vous enfants.

1. Chaque visiteur doit pouvoir parcourir les divers circuits sans problèmes physique ou psychologique, qui, pourrait donc entraîner un danger pour celui-ci ou des tierce personnes. L'accès pour toutes personnes alcoolisées ou sous influence de drogues, est strictement interdit.
2. Afin d'assurer votre sécurité, nous vous prions de bien suivre attentivement les instructions expliqués par le personnel. L'équipement loué (la casque, le baudrier, la longe double de sécurité avec mousquetons) doit être appliqué selon les instructions des responsables. Chaque participant évolue de façon autonome, dans le strict respect des consignes de sécurité qui vous sont données lors de la séance de formation. Le pratiquant utilise les installations à ses risques et périls ; à lui de juger si ses capacités physiques lui permettent la pratique de cette activité. Adoptez en toute circonstance un comportement responsable et prudent.
3. Dès que vous quittez le sol, relier toujours les mousquetons de sécurité aux câbles, qui sont repérés par une marque rouge. Il est impossible de relier les mousquetons en même temps. Pour cela, reliez-les l'un après l'autre sur le câble. Restez toujours accroché au moins avec un mousqueton à la ligne de vie ! N'hésitez pas à appliquer la règle des 4 Yeux !! Chaque mousqueton reliés au câble vous évite de chuter et sont surveillés par 4 yeux !!
4. Les mineurs de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable lors de l'inscription qui doit rester présent pendant la durée de l'activité. Chaque groupe scolaire et collectivité (max.5 pers) de moins de 14 ans, doivent être accompagnés par au moins un adulte ou par un membre du personnel du Parc. Respecter les conditions d'âge, de taille et d'accompagnement.
5. Chaque articles (bijoux, appareil photo, portable, boisson, etc...) pouvant mettre en danger votre sécurité et celle des autres, sont strictement interdits. Nous vous conseillons plutôt de les retirer. Écharpes et foulards sont interdits et les cheveux longs seront attachés. La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de la détérioration ou de la perte des effets personnels des clients comme des personnes l'accompagnant. Il est interdit de fumer en dehors d'espaces fumeurs désignés.
6. Il est strictement interdit d'enlever et d'échanger l'équipement de sécurité sur les plats-formes. Il est interdit de quitter la zone du parc avec l'équipement de sécurité.
7. Après avoir suivi le cours d'introduction obligatoire, vous avez droit d'accéder aux parcours pour une durée maximale de 3h. Chaque heure supplémentaire commencée sera facturée Euro 5,-. Tout parcours entamé, suivi d'un abandon pour quelque raison que ce soit (forte intempérie,..) ne sera pas remboursé. Il en est de même si un pratiquant se voit arrêté par un opérateur pour des raisons de sécurité. Les horaires de fonctionnement du parc pourront être modifiés par la direction sans préavis, en fonction de la météo, de la fréquentation, de la saison etc.
8. En signant ce formulaire, vous* certifiez d'avoir pris connaissance du présent règlement, de l'accepter dans sa totalité et d'être en bonne forme physique, sans présenter de problèmes cardiaques, pour effectuer les parcours. Avec votre* signature, vous* acceptez toutes les conditions suivantes de Kletterwald Biberach.

(*pour les mineurs, signature de l'autorité parentale/du tuteur légal)

	Participant Majeur	Autre Participant	Signature, Pour les participant mineur juste signature
Non, Prénom			
Adresse,nr.			
Code postal Ville, Pays			

Date et signature des participants

LISTE COLLECTIVE

Avec ma signature, je certifie d'avoir pris connaissance du présent règlement, dans sa totalité et accepte toutes les conditions suivantes de Biberach Kletterwald.

	Nom / Prénom	Signature des participant Pour les participants mineurs juste signature
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		
11.		
12.		
13.		
14.		
15.		
16.		
17.		
18.		
19.		
20.		
21.		
22.		
23.		
24.		
25.		

Information pour les groupes de mineurs :

Avec ma signature, je certifie d'avoir bien expliqué les règles d'utilisation des parcours forestiers de Kletterwald Biberach aux mineurs dans sa totalité. Chaque participant mineur est censé avoir lu, compris et accepté le contenu de ce règlement.

Date et signature du responsable